

Cote du document: EB 2014/112/R.17/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 11
Date: 17 septembre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Raşit Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent douzième session
Rome, 17-18 septembre 2014

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

1. En vertu de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire, présenté ci-après, de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs.
2. Le Conseil d'administration est également invité à noter que le Conseil des gouverneurs recevra en même temps que l'ordre du jour provisoire ci-joint le programme des activités prévues à l'occasion de la session en question.

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session du Conseil des gouverneurs

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire
4. Discours du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
7. Dixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers consolidés du FIDA pour 2013
9. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015, programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP
10. Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service
11. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
13. Questions diverses

Annotations

1. Ouverture de la session

La trente-huitième session du Conseil des gouverneurs se tiendra le lundi 16 et le mardi 17 février 2015.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 38/L.1).

3. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire

Le Conseil d'administration a examiné les demandes d'admission en qualité de membre présentées par les États fédérés de Micronésie et la République des Palaos. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard sera présentée dans le document GC 38/L.2, accompagnée des projets de résolution.

4. Discours du Président du FIDA

M. Kanayo F. Nwanze prononcera un discours devant le Conseil des gouverneurs.

5. Déclarations générales

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les Gouverneurs sont invités à faire une déclaration, et ils sont vivement encouragés à opter pour un enregistrement vidéo de leur déclaration respective, qui pourra être réalisé sur place et mise en ligne.

6. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

En application de la résolution 166/XXXV, un rapport sur l'état des engagements, des paiements, des emprunts et autres questions pertinentes concernant la neuvième reconstitution sera présenté dans le document GC 38/L.3; il sera assorti des observations du Conseil d'administration, le cas échéant, et de recommandations.

7. Dixième reconstitution des ressources du FIDA

Le document GC 38/L.4 présentera au Conseil des gouverneurs le rapport final de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA. Le document contiendra également un projet de résolution sur la dixième reconstitution soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

8. États financiers consolidés du FIDA pour 2013

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs sera invité à examiner le document GC 38/L.5, qui contient les états financiers du FIDA pour 2013, le rapport du Commissaire aux comptes et l'attestation indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière. Lors de sa cent onzième session, en avril 2014, le Conseil d'administration a examiné les états financiers et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

9. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015, programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF

Les budgets du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2015, soumis par le Conseil d'administration à l'approbation du Conseil des gouverneurs, seront présentés dans le document GC 38/L.6, accompagnés d'un projet de résolution. Ce document rendra également compte, pour l'information du Conseil, de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des

pays pauvres très endettés (PPTÉ) ainsi que de la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).

10. Plan d'assurance maladie du FIDA après cessation de service

En application de la résolution 132/XXVI, un Fonds fiduciaire du FIDA pour l'assurance maladie après cessation de service (AMACS) a été créé, dont les ressources ont été placées conformément aux règles, directives et critères que le FIDA applique aux placements de ses ressources ordinaires. Le document GC 38/L.7, qui a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration à sa cent treizième session, présente au Conseil des gouverneurs un exposé de la politique de placement distinct pour le fonds fiduciaire pour l'AMACS ainsi qu'un projet de résolution sur le placement de ses ressources.

11. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration

Le mandat triennal de membres en exercice du Conseil d'administration arrive à son terme à la présente session du Conseil des gouverneurs. En vertu de l'article 40.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, "le Président diffuse une liste où figure le nombre de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration devant être élus ou nommés parmi les Membres du Fonds". Cette liste sera communiquée au Conseil des gouverneurs dans le document GC 38/L.8. L'article 40.2 du Règlement intérieur stipule ce qui suit: "Au cours de la session annuelle, les Gouverneurs se réunissent en séance privée pour procéder à ces élections, conformément aux procédures spécifiées par la partie pertinente de l'Annexe II de l'Accord" (reproduite en pièce jointe au document GC 38/L.8). Cette séance privée pourra être organisée par l'intermédiaire du Bureau du Secrétaire du FIDA.

12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Le document GC 38/L.9 présentera, pour l'information du Conseil des gouverneurs, le rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tel qu'il a été examiné par le Conseil d'administration à sa cent treizième session en décembre 2014.

13. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil et/ou par le Secrétariat.